



## Déclaration FSU au CHSCT92 du 12 décembre 2013

M.le Directeur Académique,

lors des séances précédentes du CHSCTD, nous avons échangé sur le fait que la culture de prévention et de santé au travail n'est pas encore implantée parmi les personnels de l'Education Nationale. C'est pourquoi nous souhaitons que les travaux entamés visant à améliorer l'information et la formation de tous les personnels se développent rapidement. Si l'hygiène et la sécurité étaient des problématiques déjà présentes au sein des CHS, le travail du CHSCT doit permettre à présent de faire émerger les questions liées aux "conditions de travail", ce qui ne pourra pas se mener sans que le travail réel ne soit examiné et la parole des personnels ne puisse être entendue.

Déjà nous avons dénoncé l'accumulation de réformes ne tenant aucunement compte des incidences sur l'organisation et les conditions de travail, sans consultation préalable des CHSCT, et dont la mise en oeuvre génère une réelle maltraitance pour les personnels. La situation des enseignants de STI, pour lesquels, nous le rappelons, le CHSCT ministériel a demandé un suivi au sein des académies et des départements en lien avec les CT, illustre bien à quel point les réalités de terrain sont négligées (locaux et matériel inadéquats, pas de formation, méconnaissance des contenus...).

La fermeture des CIO de notre département en est une autre illustration : outre le fait que ces décisions consternantes vont priver les publics les plus en besoin de pouvoir bénéficier gratuitement des conseils de professionnels formés, les personnels concernés par les fermetures les ont vécues dans des conditions particulièrement difficiles : pas d'information, pas de possibilité de participer aux mutations pour certains, puis recevant des injonctions contradictoires quand à la suite de leur exercice. D'autres fermetures sont connues pour l'année 2014 (Châtenay-Malabry en mars 2014, Sceaux en septembre 2014 et Clamart courant 2015), et encore cette fois, les personnels ne sont pas informés sur leur devenir. Nous venons également d'être alertés par des personnels du CDDP, qui découvrent ces jours-ci que le conseil général du 92 ne renouvellerait pas le bail de leurs locaux. Nous réclamons que les personnels ne soient pas malmenés comme cela c'est passé l'année précédente, et que leur situation à venir soit anticipée, qu'ils soient informés et aient la possibilité d'exprimer des vœux en fonction de leur projet professionnel .

Nous vous remercions de votre attention.